



VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 18 MARS 2022**

Date de convocation
11/03/2021

Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27
Présents : 25
Absents : 2
Absents représentés : 2
VOTANTS : 27

Secrétaire de séance :
Mme Annick SAINT-MARS

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit mars à vingt heures trente minutes, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle des fêtes communale, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,
M. Jérôme LENOIR, Mme Corinne TIQUET, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS, Mme Valérie MAUGARD, et M. Sébastien DERACHE, Adjoints au Maire,
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS, M. Pierrick GARNIER, M. Michel MEYER, Mme Brigitte BARDINA, M. Fabrice RIMBAUT, M. Sébastien LEFEVRE, Mme Gaëlle DELAVET, Mme Karine NEIL, Mme Iléana EFRIM, M. Lucien CAILLOU, Mme Céline MACHY, Mme Lélia STADLER, Mme Delphine MAZURE, Mme Stéphanie PAUL-LE GARFF, M. Jean-Gabriel LAINEY et Mme Sandrine GOUX, Conseillers Municipaux.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Annick LHOSTE (pouvoir à Mme Catherine COME),
M. Bertrand GUIMARD (pouvoir à Jean-Gabriel LAINEY).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance à 20 heures 33.

Les membres de l'assemblée ont :

- Désigné, à l'unanimité, Mme Annick SAINT-MARS comme Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;
- Adopté à l'unanimité de procès-verbal de la séance du 2 juillet 2022 ;

DELIBERATIONS

Par délibération n° 2022-03-01 :

Pris acte de l'installation de Madame Céline MACHY dans ses fonctions de conseillère municipale, à la suite de la démission de Monsieur Laurent HESSE ;

Par délibération n° 2022-03-02 :

Procédé à l'élection au scrutin secret de Pierrick GARNIER aux fonctions d'Adjoint au Maire comme suit :

Nombre de votants :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	2
Nombre de suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

Nom et prénom des candidats	Suffrages obtenus
GARNIER Pierrick	22
LAINEY Jean-Gabriel	3

Le nouveau tableau du Conseil Municipal est donc établi comme suit :

1	DIONNET Bernard		
2	LENOIR Jérôme	15	RIMBAUT Fabrice
3	TIQUET Corinne	16	LEFEVRE Sébastien
4	COME Catherine	17	DELAVET Gaëlle
5	CAVERS Eric	18	NEIL Karine
6	MAUGARD Valérie	19	EFRIM Iléana
7	DERACHE Sébastien	20	CAILLOU Lucien
8	GARNIER Pierrick	21	MACHY Céline
9	WEIGANT Edmond	22	STADLER Lélia
10	LECLERC Michel	23	MAZURE Delphine
11	SAINT-MARS Annick	24	PAUL-LE GARFF Stéphanie
12	MEYER Michel	25	GUIMARD Bertrand
13	BARDINA Brigitte	26	LAINÉY Jean-Gabriel
14	LHOSTE Annick	27	GOUX Sandrine

Par délibération n° 2022-03-03 :

Pris acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire à la suite de la présentation du rapport d'orientation budgétaire ;

Par délibération n° 2022-03-04 :

Décidé, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 11 250 € au profit de l'école Chateaubriand pour l'organisation d'une classe transplantée, soit 60 % du montant total de la dépense prévue ;

Par délibération n° 2022-03-05 :

Pris acte du bilan 2021 des acquisitions, cessions et rétrocessions ;

Ajourné le point 6 relatif à la convention avec GRDF

Par délibération n° 2022-03-07 :

Autorisé, à la majorité (par 3 voix contre, 6 abstentions et 18 voix pour), Monsieur le Maire à signer avec un administré de la commune un protocole d'accord en vue de régler un sinistre sur le réseau d'assainissement et tous les documents afférents ;

Par délibération n° 2022-03-08 :

Débatu sur la politique de protection sociale des agents de la collectivité ;

Par délibération n° 2022-03-09 :

Approuvé, à l'unanimité, le principe de la durée annuelle du temps de travail des agents de la collectivité à hauteur de 1607 heures ;

Par délibération n° 2022-03-10 :

Approuvé, à l'unanimité, le taux de 100 % pour tous les grades accessibles par la voie de l'avancement de grade, toutes filières confondues, hors filière police municipale ;

Par délibération n° 2022-03-11 :

Approuvé, à l'unanimité, les nouveaux statuts du SIEGE ;

Par délibération n° 2022-03-12 :

Pris acte du Rapport d'Activité 2020 de la CAESE ;

Par délibération n° 2022-03-13 :

Décidé, à l'unanimité, de verser à la Protection civile une subvention en faveur de la population Ukrainienne à hauteur d'1 € par habitant portée à 5 000 € ;

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire a clos la séance à minuit.

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus
sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune**

Fait à Morigny-Champigny, le 23 mars 2022
Le Maire, Bernard DIONNET

Affiché le :